



Aide juridictionnelle totale

Par **philopat**, le **22/01/2011** à **13:34**

Bonjour,
je veux faire appel pour une decision de congé pour vente mais je desirerais savoir si j'ai droit a l'aide juridictionnelle totale sachant que je suis au rsa et que ma concubine touche l'allocation adulte handicapée,et l'allocation de base paje,nous avons 2 enfants a charge.ce qui fait un montant de 492 euros de rsa plus 711 de aah et 177 d'allocation paje mais je crois qu'elle n'est pas prise en compte sans compter l'allocation logement.merci de me renseigner,cordialement.

Par **Marion2**, le **22/01/2011** à **17:49**

Aide Juridictionnelle totale :

916€mois + 165€ par enfant à charge, donc,

1246€mois